

Québec, le 25 septembre 2020

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/20-129

Monsieur,

La présente a pour objet de faire le suivi de votre demande d'accès visant à obtenir copie des documents et des communications internes, relatives au report à une date indéterminée, des annonces de nomination à l'Ordre de l'excellence en éducation, initialement prévues pour l'automne 2019, et aux suites envisagées par le Ministère en ce qui concerne l'Ordre.

Vous trouverez en annexe les documents pouvant répondre à votre demande. Toutefois, certains documents ne peuvent vous être acheminés étant donné qu'il s'agit de documents appartenant au cabinet du ministre. La décision de ne pas vous transmettre ces documents s'appuie sur l'article 34, de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « la Loi »).

Conformément à l'article 51 de la *Loi*, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JC/mc

p. j. 11

↩ Répondre ✎ Supprimer 🚫 Courriel indésirable Bloquer ...

RE: Ordre de l'excellence

ÈG

Ève Gauthier

Lun 2019-09-23 15:20

À : Stéphanie Vachon

Cc : Nathalie Foster; Karine Hardy; Florence Vercheval DCMSG; Nathalie Germain <Nathalie.Germain@

[\[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/PIV/MEESw2.gif\]](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/PIV/MEESw2.gif)

Bonjour Stéphanie,

Nous avons un enjeu avec la date de la cérémonie.

Il serait vraiment important que nous nous parlions.

Est-ce que tu serais disponible demain matin à 8h30?

Merci beaucoup!

Ève

Ève Gauthier | chef de service
Affaires publiques et médias
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Ministère de la Famille
1035, rue de la Chevrotière, 28e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
418 528-2265 poste 3026

-----Message d'origine-----

De : Ève Gauthier

Envoyé : 18 septembre 2019 12:10

À : Stéphanie Vachon <Stephanie.Vachon@education.gouv.qc.ca>

Cc : Nathalie Foster <Nathalie.Foster@education.gouv.qc.ca>; Karine Hardy
<Karine.Hardy@education.gouv.qc.ca>

Objet : Ordre de l'excellence

Bonjour Stéphanie,

Comme tu le sais, nous avons revus les responsabilités des gestionnaires de la DC et je retrouve la belle équipe des conseillers en communication qui sont chargés notamment du bon déroulement des événements, dont celui de l'Ordre de l'excellence en éducation.

Ce grand événement aura lieu bientôt et je tiens à m'assurer que nous vous continuerons de vous offrir tout le soutien nécessaire à sa réussite.

Je sais que ces activités nécessitent pour les directions responsables une bonne charge de travail, alors nous voulons vous aider à penser à tous les détails.

Est-ce que tu aurais un moment cette semaine pour faire le point?

Est-ce que tu souhaites que nous invitions Karine et Joanie à cette rencontre?

Ordre de l'excellence - TOPO

Karine Hardy <Karine.Hardy@education.gouv.qc.ca>

Mer 2019-09-25 09:24

À : Karine Ouellet <Karine.Ouellet@education.gouv.qc.ca>

Cc : Stéphanie Vachon <Stephanie.Vachon@education.gouv.qc.ca>; Joanie Dumais <Joanie.Dumais@education.gouv.qc.ca>



Bonjour Karine,

Comme mentionné sur ta boîte vocale, considérant que nous n'avons pas une rencontre cette semaine avec nos autres collaborateurs dans le dossier, voici un court topo concernant les travaux en cours pour l'Ordre de l'excellence :

- à la suite de la délibération des membres du Conseil de l'Ordre (jury), une pochette a été préparée pour soumettre au ministre leur recommandation (22 personnes);
- la pochette a été présentée à ma gestionnaire qui m'a fait part de ses commentaires sur ce document avant de transmettre la pochette au cabinet;
- lorsque le contenu de la pochette aura été approuvé par ma gestionnaire et le sous-ministre, la pochette sera transmise aux 2 cabinets (Mme Charest et M. Roberge);
- les autres documents attendus ont été produits par Joanie de la DCOM et par moi, le cas échéant (la liste VIP, les invitations, le formulaire pour le consentement photo, etc.) et sont en cours de validation par nos gestionnaires.

Joanie m'a informé qu'il y a des échanges entre le cabinet et ses gestionnaires au sujet de la date de la cérémonie. Elle a été fixée pour le 17 octobre, mais il semble qu'il y ait un conflit d'horaire avec l'agenda du ministre. Une rencontre entre ma gestionnaire et la DCOM devrait avoir lieu prochainement pour faire le point sur la tenue de la cérémonie et les documents à transmettre au cabinet. Pour le moment, Joanie et moi poursuivons nos travaux comme prévu, mais il est possible que les livraisons des documents devant être approuvé par le cabinet soient retardés. Nous nous adapterons selon les orientations de nos gestionnaires respectifs. Nous aurons plus d'informations possiblement lors de notre prochaine rencontre prévue le 30 septembre. Nous pourrions modifier l'échéancier en conséquence.

En espérant le tout utile,

Karine

Karine Hardy

Coordination ministérielle et secrétariat général

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-3810 poste 3605

Courriel: karine.hardy@education.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Re: Informations - Notes d'allocution pour l'Ordre de l'excellence

Ève Gauthier <Eve.Gauthier@education.gouv.qc.ca>

Mer 2019-09-25 18:21

À : Audrey Dion <Audrey.Dion@education.gouv.qc.ca>

Cc : Joanie Dumais <Joanie.Dumais@education.gouv.qc.ca>; Anne-Marie Durocher <Anne-Marie.Durocher@education.gouv.qc.ca>; Nathalie Germain <Nathalie.Germain@education.gouv.qc.ca>; Catherine Roberge <catherine.roberge@mfa.gouv.qc.ca>; Steve Vallée <Steve.Vallee@education.gouv.qc.ca>



Bonjour à vous trois,

Je profite de ce courriel pour vous informer qu'en statuaire cet après-midi, le cabinet a pris la décision de ne pas tenir la cérémonie le 17 octobre. Ils nous reviendront avec des propositions de dates qui conviendront aussi à Mme Charest.

Considérant ce changement, il a aussi été convenu que la cérémonie aurait lieu à l'Amphithéâtre du G. J'informerai Stéphanie Vachon et mettrait Karine Hardy en cc.

Je préparerai mes notes d'allocution et y inclurai tes recommandations Audrey.

Nous vous informerons des suites dès que nous aurons des nouvelles.

Merci.

Bonne fin de journée!

Ève

Envoyé de mon iPhone

Date et lieu - Ordre de l'excellence en éducation

Ève Gauthier <Eve.Gauthier@education.gouv.qc.ca>

Mer 2019-10-02 17:31

À : Stéphanie Vachon <Stephanie.Vachon@education.gouv.qc.ca>

Cc : Nathalie Foster <Nathalie.Foster@education.gouv.qc.ca>; Nathalie Germain <Nathalie.Germain@mfa.gouv.qc.ca>; Joanie Dumais <Joanie.Dumais@education.gouv.qc.ca>; Karine Hardy <Karine.Hardy@education.gouv.qc.ca>



Bonjour Stéphanie,

Je t'informe que le cabinet a pris la décision de reporter la cérémonie de l'Ordre de l'excellence en éducation. Ils nous reviendront sous peu avec des propositions de dates pour une cérémonie d'ici les Fêtes. Ils proposeront des dates qui conviennent aussi à Mme Charest.

Considérant que le Salon rouge ne peut pas être réservé sans risque d'être utilisé pour d'autres activités en session parlementaire, la cérémonie aura lieu comme l'an dernier à l'amphithéâtre Daniel-Johnson.

Nous nous tenons informés mutuellement si nous avons d'autres développements!

Bonne soirée,

Ève

Ève Gauthier | chef de service

Affaires publiques et médias

Direction des communications

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Ministère de la Famille

1035, rue de la Chevrotière, 28^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

418 528-2265 poste 3026

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Nouveau - Ordre de l'excellence

Ève Gauthier <Eve.Gauthier@education.gouv.qc.ca>

Mar 2019-10-15 19:42

À : Stéphanie Vachon <Stephanie.Vachon@education.gouv.qc.ca>

Cc : Karine Hardy <Karine.Hardy@education.gouv.qc.ca>; Joanie Dumais <Joanie.Dumais@education.gouv.qc.ca>; Nathalie Foster <Nathalie.Foster@education.gouv.qc.ca>

[<http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/PIV/MEESw2.gif>]

Bonjour Stéphanie,

Le cabinet nous demande s'il y aurait un enjeu à tenir la cérémonie de l'Ordre de l'excellence en éducation en janvier ou février prochain. Pour éviter les tempêtes, est-ce que nous pourrions même attendre au printemps? Nous ne voyons pas de problème, mais il y en a peut-être un pour l'appel de candidatures de la troisième édition si nous tenons la cérémonie trop tardivement.

Un retour au cours de la semaine est attendu par le cabinet.

Merci beaucoup.

Ève

Envoyé de mon iPhone

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

RE: Date - Ordre de l'excellence

Joanie Dumais <Joanie.Dumais@education.gouv.qc.ca>

Mar 2020-01-14 10:19

À : Audrey Dion <Audrey.Dion@education.gouv.qc.ca>

Cc : Anne-Marie Durocher <Anne-Marie.Durocher@education.gouv.qc.ca>; Ève Gauthier <Eve.Gauthier@education.gouv.qc.ca>

C'est parfait, merci beaucoup 😊

-----Message d'origine-----

De : Audrey Dion

Envoyé : 14 janvier 2020 09:51

À : Joanie Dumais <Joanie.Dumais@education.gouv.qc.ca>

Cc : Anne-Marie Durocher <Anne-Marie.Durocher@education.gouv.qc.ca>; Ève Gauthier <Eve.Gauthier@education.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Date - Ordre de l'excellence

[\[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/PIV/MEESw2.gif\]](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/PIV/MEESw2.gif)

Allô Joanie,

Effectivement, la date du 25 mars a été réservée auprès de l'amphithéâtre Daniel-Johnson juste avant les vacances des fêtes.

Toutefois, le cabinet nous a demandé de réserver cette date provisoirement. Rien n'est donc encore confirmé de leur côté.

Nous allons les relancer sous peu.

Vraiment désolée, j'aurais dû t'en informer avant de partir en congé.

Ça m'est sorti de la tête!

Je te tiens au courant pour la suite des choses sans faute.

On pourra d'ailleurs se prévoir une petite rencontre de mise à jour sur le dossier bientôt, qu'en dis-tu?

Merci! :)

AUDREY DION

Conseillère en affaires publiques | Service des affaires publiques et événements

Direction des communications

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Ministère de la Famille

Téléphone bureau : 418 528-2265, poste 2880

Courriel : audrey.dion@education.gouv.qc.c

-----Message d'origine-----

De : Joanie Dumais

Envoyé : 14 janvier 2020 09:37

À : Audrey Dion <Audrey.Dion@education.gouv.qc.ca>; Anne-Marie Durocher <Anne-

Marie.Durocher@education.gouv.qc.ca>; Ève Gauthier <Eve.Gauthier@education.gouv.qc.ca>
Objet : Date - Ordre de l'excellence

[\[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/PIV/MEESw2.gif\]](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/PIV/MEESw2.gif)

Allô,

Mme Vachon a demandé ce matin à Karine Hardy si une date avait été retenue pour l'Ordre. Karine lui ai mentionné que le 25 mars en pm était la date provisoire retenue par le cabinet.

Savez-vous si cette date est devenue officiellement celle qui sera retenue pour la tenue de la cérémonie?

Merci!

Joanie Dumais

Conseillère stratégique en communication – Conseil stratégique, des relations avec les médias et des médias sociaux

Direction des communications

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Ministère de la Famille

Téléphone : 418 528-2265 poste 3025

Télécopieur : 418 528-2080

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Rencontre Ordre

Audrey Dion <Audrey.Dion@education.gouv.qc.ca>

Mer 2020-01-15 14:35

À : Joanie Dumais <Joanie.Dumais@education.gouv.qc.ca>



Allô Joanie!

Serais-tu disponible d'ici la fin de la semaine pour une petite rencontre de mise à jour sur l'Ordre? J'ai eu des nouvelles du cabinet juste avant le dîner. La date du 25 mars est confirmée, à condition que l'horaire de la cérémonie proposée convienne (de 15h30 à 18h, après le conseil des ministres). Je pourrai te faire un topo et vice versa. Le cabinet souhaiterait obtenir un scénario préliminaire en début de semaine prochaine pour se donner une idée.

Merci ☺

AUDREY DION

Conseillère en affaires publiques | Service des affaires publiques et événements
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Ministère de la Famille

Téléphone bureau : 418 528-2265, poste 2880

Courriel : audrey.dion@education.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

De : [Karine Hardy](#)
A : [Anne Rochette](#)
Cc : [Lucie Lambert](#)
Objet : TR: Ordre de l'excellence en éducation - Report
Date : 24 août 2020 15:46:47



En lien avec la demande d'accès.

De : Karine Hardy
Envoyé : 3 juin 2020 16:39
À : Audrey Dion <Audrey.Dion@education.gouv.qc.ca>
Cc : Joanie Dumais <Joanie.Dumais@education.gouv.qc.ca>; Stéphanie Vachon <Stephanie.Vachon@education.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Ordre de l'excellence en éducation - Report

Bonjour Audrey,

J'ai bien reçu ton courriel. Je vérifie auprès de ma patronne et te reviens à ce sujet.

Merci!

Karine

Karine Hardy

Bureau du sous-ministre et Secrétariat général
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-3810, poste 3605
Courriel: karine.hardy@education.gouv.qc.ca

De : Audrey Dion
Envoyé : 3 juin 2020 11:57
À : Karine Hardy <Karine.Hardy@education.gouv.qc.ca>
Cc : Joanie Dumais <Joanie.Dumais@education.gouv.qc.ca>
Objet : Ordre de l'excellence en éducation - Report



Bonjour Karine,

Tel que discuté tout à l'heure, nous travaillons à répertorier tous les événements pris en charge par la direction des Communications qui ont dû être annulés ou reportés récemment pour cause de Covid.

Joanie et moi aimerions donc valider avec ton équipe et toi vos intentions par rapport à l'Ordre de l'excellence en éducation, qui devait se tenir le 25 mars dernier. À noter que les récipiendaires n'avaient pas encore été informés de leur nomination et que personne n'avait été invité à l'événement non plus.

Certaines options s'offrent à nous, notamment celle d'envoyer les certificats et les insignes par la poste. Cette possibilité nécessite évidemment une logistique particulière et pourrait représenter un enjeu pour certains récipiendaires.

Je te laisse donc vérifier auprès de tes autorités quelles orientations semblent être privilégiées pour la suite des choses et nous revenir dès que possible afin de mettre en marche le processus choisi ou d'écarter cette remise pour le moment.

Merci beaucoup et bonne journée!

AUDREY DION

Conseillère en événements | Service des affaires publiques et événements

Direction des communications

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Ministère de la Famille

Téléphone bureau : 418 528-2265, poste 2880

Téléphone cellulaire : 418 446-3076

Courriel : audrey.dion@education.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION II

RESTRICTIONS AU DROIT D'ACCÈS

§ 5. — *Renseignements ayant des incidences sur les décisions administratives ou politiques*

34. Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).